

Je soussigné (e)

Nom Prénom

Raison sociale.....

N° TVA.....

Adresse.....

Code Postal Ville

Téléphone : Mail

Veillez noter que ces coordonnées serviront à la fois pour la facturation de vos frais d'inscription et pour l'établissement de votre décompte vendeur.

Atteste inscrire par la présente à la vente qui aura lieu le 11 septembre 2026 à Biarritz, le cheval

Nom

Date de naissance & Sexe.....

N° Sire :aux origines suivantes :

Père.....

Mère.....

Père de mère

Le prix de réserve est fixé à€ HT.

Les frais vendeurs sont de 12.5%, ils s'appliquent sur le prix de vente du cheval au marteau, qu'il soit vendu au prix de retrait, en-dessous ou au-dessus du prix de retrait.

- TVA :
- ☐ Le Vendeur déclare ne pas être redevable de la TVA
 - ☐ Le Vendeur déclare être redevable de la TVA et donne mandat à l'OVV BALSAN ENCHERES d'établir une facture faisant ressortir la TVA. L'OVV BALSAN ENCHERES décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration du vendeur. Ce dernier est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA dont il est lui-même redevable auprès des autorités fiscales compétentes.

A REGLER IMPERATIVEMENT AU PLUS TARD LE 31 AOUT 2026 PAR VIREMENT BANCAIRE :

- **Les frais d'inscription de 250 € HT (soit 300 € TTC)**
- **Les frais de relecture des radios de 90 € HT (soit 108 € TTC) par cheval**
Sur le compte de Balsan Enchères
IBAN : FR98 4003 1002 8000 0043 9131 R23
SWIFT BIC CDGFRPPXXX

En signant ce contrat j'accepte les conditions suivantes :

- **Les chevaux devront arriver le mercredi 09 septembre entre 14h et 18h et le jeudi 10 septembre entre 9h et 12h.** Pour une arrivée en dehors de ces plages horaires merci de contacter Laora FONTANA +33 6 78 42 29 10 laora.fontana@gmail.com.
- **MATERIEL à FOURNIR : LICOL ET LONGE, FILET AVEC NOSE BANDE, GUETRES, si tondu couverture (alimentation fournie par l'organisateur).**
- Les chevaux inscrits à la vente doivent être à jour de vaccination, vermifugés et doivent arriver avec leur passeport.

En signant ce contrat j'accepte les conditions suivantes :

- Jusqu'au paiement du nouvel acquéreur, le cheval reste la propriété du vendeur et est sous son entière responsabilité. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou de dégâts commis à des tiers.
- **A compter du jour de la signature de ce document si le vendeur vend lui-même son cheval avant la vente et jusqu'à 30 jours après la vente, ou s'il le rachète le jour de la vente au prix de réserve ou plus, il sera redevable de 25 % HT de frais.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes y compris celles du [catalogue](#) et m'engage à régler les frais qui m'incombent.

Fait à le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »